

- Tours - Éducation

Gestion privée d'un service public : au CTRO de Tours, la pilule passe mal

Géré depuis bientôt deux ans par la section professionnelle du Tours FC, le centre technique régional omnisports va perdre ses pôles basket et judo, voire tennis. Motif : l'internat est trop cher.



Construit par l'OPAC de Tours à la demande de Jean Royer, le CTRO a longtemps été géré par une association paramunicipale. Depuis 2010, il est dans le giron de la section professionnelle du TFC. - (Photo NR, Patrice Deschamps)

Autrefois adossé à une association paramunicipale, le centre technique régional omnisports est, depuis bientôt deux ans, intégré à la société anonyme de sport professionnel du Tours FC. Il s'agit donc désormais d'une affaire totalement privée, aussi bien dans son financement – le TFC a déjà investi dans d'importants travaux – que dans sa gestion (lire ci-dessous). Le CTRO continuait à accueillir les pôles régionaux judo, de basket, de tennis de table et de tennis qui regroupent au total une quarantaine de jeunes sportifs de haut niveau. Changement majeur toutefois : le prix de l'internat a fortement augmenté à la dernière rentrée, pour passer à 520 € par mois et par pensionnaire.

Les basketteurs à Orléans

Trop cher, ont jugé les quatre ligues sportives concernées, qui ont obtenu, pour l'année scolaire en cours, une aide de la part du Conseil général, de Tour(s) plus et de la direction régionale de la Jeunesse et des sports pour atténuer la note réglée par les familles. Ce coup de pouce est toutefois temporaire et une solution pérenne devait donc être négociée par les différents acteurs du dossier. Ils étaient invités à se retrouver le 26 janvier dernier lors d'une réunion à la Maison des sports. Il y avait là les quatre ligues mais aussi des représentants de la région, du département, de la Ville, de la direction régionale jeunesse et sports, du lycée Grandmont, du collège Corneille et du comité départemental olympique et sportif. Mais le Tours FC, quant à lui, a tout simplement boudé ce rendez-vous ! Une attitude perçue comme une fin de non-recevoir par au moins deux ligues, celles de judo et de basket, qui ont annoncé leur décision de quitter le CTRO. Le judo a opté pour un hébergement des collégiens au lycée Grandmont. Le choix du basket est plus radical : le pôle est transféré avec armes et bagages à Orléans, dans un établissement qui reste à préciser. « On nous a proposé des conditions d'accueil tant sportives, scolaires et d'hébergement très acceptables », confie Alain Hénault, le président (tourangeau) de cette ligue régionale. De son côté, le tennis a choisi de « suspendre les propositions d'intégration ou de maintien en pôle à ses meilleurs jeunes régionaux pour la prochaine rentrée, dans l'attente d'une hypothétique solution à Tours ou ailleurs dans la région Centre. » En revanche, le tennis de table a trouvé un terrain d'entente avec la SASP du Tours FC. La solution de l'internat au lycée Grandmont est, en effet, jugée « peu adaptée » pour les plus jeunes des pongistes, âgés d'à peine onze ans pour certains. De quoi atténuer l'inquiétude des enseignants du collège Corneille – notamment les professeurs de sport également impliqués dans les pôles – où sont scolarisés les collégiens pensionnaires du CTRO, car ils craignent de perdre des heures de cours. Reste que cette histoire illustre la difficulté pour une structure intégralement privée de remplir une mission de service public. À ce propos, la balle pourrait vite revenir dans le camp des élus.

Christophe Gendry

Max Marty (Tours FC) : " On pallie un déficit de l'État "

15/02/2012 05:29



Le manager estime que le TFC a fait le bon choix. - (Photo NR, Patrice Deschamps)



Article Gestion privée d'un service public : au CTRO, la pilule passe mal

Le manager du club de foot tourangeau regrette la situation actuelle, et s'en explique : « *La situation avec les pôles espoirs d'autres disciplines nous embête. L'intérêt majeur, avec leur présence, c'est l'ouverture d'esprit que crée le mélange des sports. Je n'ai jamais été pour que les footballeurs du centre fonctionnent en cercle fermé, mais au contraire pour qu'il y ait du brassage.* »

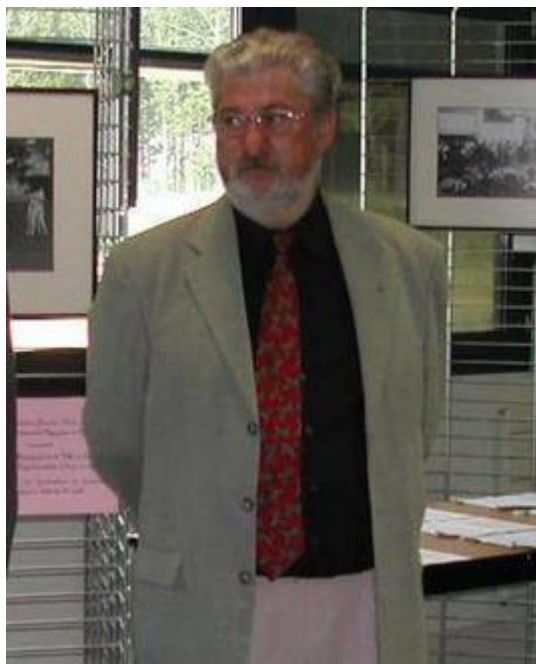
Max Marty tient cependant à clarifier certains points : « *La difficulté, c'est que l'on pallie un déficit de l'État sur le dortoir. Il n'y a pas d'internat disponible sur Tours, tout est plein. Et le Conseil général n'a pas les moyens d'en mettre sur pied un autre.* » Et le Tours FC ne peut pas se permettre financièrement de conserver les tarifs d'auparavant : « *On nous demande de proposer un coût égal à celui du fonctionnement public, mais on ne peut pas le faire. Je comprends le président du club Frédéric Sebag qui ne veut pas que l'on prenne le TFC pour la 5^e force publique...* » Malgré le coût important du CTRO pour le club de football tourangeau, il n'y a pas d'amertume du côté du manager : « *Si c'était à refaire, on ne changerait pas notre fusil d'épaule. Simplement, et même si l'on comprend le type d'économie des petites fédérations sportives, il faut bien voir qu'on a les mêmes soucis de gestion, bien que ce soit à une autre échelle. Encore en ce moment, on perd de l'argent sur le CTRO. N'oubliez pas non plus que l'éducation nationale se décharge totalement dans l'histoire.* »

Sylvain Taillandier

- Tours -

Pourquoi la Ville s'est désengagée

15/02/2012 05:29



Jean Bergeon, président du comité départemental olympique et sportif.



Article Gestion privée d'un service public : au CTRO, la pilule passe mal

Pourquoi la Ville de Tours, à l'origine du CTRO lors de la mandature de Jean Royer, a-t-elle décidé de le confier au Tours FC ? Petit retour en arrière : en 2010, la municipalité avait projeté de construire, à ses frais, un bâtiment de 270 m², à l'intention du centre de formation du club de football, lequel devait être alors adossé à la section amateurs. Mais le service de l'urbanisme de la Ville de Saint-Pierre-des-Corps – à l'exception du stade d'honneur, le complexe sportif de la Vallée du Cher est situé sur son territoire – avait retoqué le permis de construire. Motif : « médiocrité architecturale du projet et vulnérabilité aux inondations », rien de moins !

" Un coup d'État "

Dans le même temps, le CTRO devait faire face à de nouvelles dispositions réglementaires qui interdisaient à la municipalité tourangelles, à compter du 1^{er} juillet 2010, de déléguer gracieusement quatre agents dédiés à la surveillance de nuit. « *La collectivité n'avait plus la possibilité de mettre à disposition ce personnel et l'association du CTRO n'était pas en mesure de payer ces salaires* », rappelle Jean-Jacques Place, l'adjoint au maire chargé des sports. Voilà comment Jean Germain et son équipe en sont venus à proposer au TFC d'occuper les 7.500 m² du CTRO, avec un bail emphytéotique de 18 ans, contre le versement d'un loyer annuel de 105.000 €, fixé par le Trésor public. « *Il n'y avait pas d'autre solution*, insiste J.-J. Place. *Sans repreneur, c'en était fini du CTRO.* » Reste qu'il s'agissait d'une bonne affaire pour les finances municipales : d'une part la mairie n'avait plus à s'impliquer dans la gestion du centre et, d'autre part, elle a fait l'économie de la subvention de 310.000 €, votée pour la construction du centre de formation. « *Ce fut un coup d'État* », fulmine pour sa part Jean Bergeon qui fut, jusqu'en 2010 vice-président de l'association en charge du CTRO dont le président était, statutairement, le maire de Tours. Il n'a toujours pas digéré la manière dont la gestion du CTRO a été transférée au Tours FC. « *J'en veux beaucoup à Jean Germain et le monde sportif amateur est derrière moi*, explique-t-il. *On ne nous a pas laissé le temps d'étudier des solutions alternatives. Certes, en 2009 nous avons connu un petit déficit de 20.000 € mais nous avons près de 150.000 € de réserves ! Nous gérons le CTRO en bons pères de famille. Pourtant, le TFC n'a jamais pris contact avec nous pour connaître nos méthodes de travail.* »

C.G.